



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Saint-Félix-de-Valois

Projets d'élargissement de la route 131 entre  
Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois  
et de contournement à Saint-Félix-de-Valois  
Saint-Félix-de-Valois 6211-06-073

*au*

Mercredi, le 13 juin 2007

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575 rue St-Amable – bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

**Objet : Mémoire pour l'audience publique concernant le projet de contournement de la route 131 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois**

Madame, Monsieur,

Par la présente, dans le cadre du projet de contournement de la route 131, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-de-Valois vous achemine un mémoire pour l'audience publique menée par le Bureau des Audiences Publiques sur l'environnement (BAPE) dûment mandaté à cet effet par le gouvernement du Québec aux fins de l'évaluation du projet de voie de contournement de Saint-Félix-de-Valois.

#### PRÉSENTATION DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-de-Valois a été fondée le 9 février 1937 par des résidents de Saint-Félix-de-Valois. Cette institution financière est un noyau majeur dans l'essor économique de sa communauté et l'actif actuel est de 141 762 000,00 \$. Le nombre d'employés à temps plein est de 32, et la Caisse compte plus de 7556 membres particuliers et entreprises.

.....

Siège social  
4950, rue Principale  
Saint-Félix-de-Valois  
(Québec) J0K 2M0  
Téléphone : 450 889-8321  
Télécopieurs : 450 889-8517 / 1216 / 4888

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-de-Valois est également très impliquée socialement dans son milieu puisqu'au cours des six dernières années elle a remis, à elle seule, plus de 3 500 000,00 \$ à sa communauté sous forme de ristournes individuelles ou collectives.

Depuis des dizaines d'années que notre caisse populaire prend à cœur l'avenir de sa collectivité et en tant qu'institution coopérative, le développement durable de notre région, plus particulièrement de notre paroisse, est au centre de nos préoccupations autant économiques que sociales.

Parce que la Caisse est une coopérative, elle a pour priorité le bien-être de sa communauté c'est pourquoi nous désirons vous exprimer notre point de vue concernant l'actuel trajet de la voie de contournement de la route 131. Étant une institution bien encrée dans son milieu, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-de-Valois a étudié avec attention le projet de voie de contournement de la route 131. Des points négatifs et des questionnements sont ressortis de cette étude et nous vous exposons aujourd'hui les résultats.

Plusieurs aspects négatifs sont à considérer selon nous, notamment en rapport avec l'économie de Saint-Félix-de-Valois. Pour commencer, la construction de la voie de contournement entraînerait des coûts faramineux pour permettre à la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, ainsi qu'à ses commerçants de ne pas se retrouver isolés (bretelle d'accès, affichage et divers autres moyens). Le coût serait imputé directement aux citoyens avec une augmentation de leurs taxes. Nous comprenons mal que pour développer le Nord, chose avec laquelle nous sommes totalement en accord, qu'il faille amener des inconvénients majeurs à notre municipalité qui n'a pas à payer le prix à elle seule de ce développement. Il s'agit ici d'une question d'injustice.

Il existe certainement une solution qui permettrait le développement de l'un sans pour autant nuire à l'autre.

Un autre point très important : la baisse de l'achalandage dans la plupart de nos commerces est à prévoir étant donné la diminution de leur visibilité et surtout de leur accessibilité. Ceci affecterait évidemment le chiffre d'affaires de notre caisse et de nos membres commerçants, mais plus encore, cela aurait des répercussions négatives au niveau de l'emploi local. Vu la diminution de la clientèle, une perte de plusieurs emplois serait alors inévitable, tant au niveau des emplois permanents que des emplois étudiants. Ceci entraînerait inévitablement l'exode de nos jeunes vers d'autres villes, ce que vous voulons éviter à tout prix.

Qui dit perte d'emploi dit également diminution de la population, donc diminution également des jeunes dans nos écoles. Notre caisse travaille de pair depuis des années avec l'école secondaire de l'Érablière et les écoles élémentaires Notre-Dame et Ste-Marguerite afin d'encourager les jeunes de notre communauté à y demeurer une fois rendus à l'âge adulte. Ceux-ci s'établissent alors dans leur municipalité de Saint-Félix-de-Valois et peuvent même y devenir générateurs d'emplois. La perte d'une partie de nos jeunes aurait un grand impact économique et social nuisible à moyen et à long terme.

De plus, l'actuel tracé de la voie de contournement se fait directement sur la source d'eau potable qui alimente le village. Dans le cas où il y aurait un déversement de matière dangereuse en dehors des capteurs prévus à cet effet, rien ne confirme que la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, n'aurait à défrayer les coûts inhérents. Le ministère est rempli de bonne volonté, mais dans un certain nombre d'années les gens en place auront changé et aucun écrit ne viendra garantir leur responsabilité concernant un tel désastre. Encore une fois Saint-Félix-de-Valois devra payer le prix du développement du nord avec lequel nous sommes toujours en accord, mais pas au détriment des gens de chez nous.

Les commerçants qui seront touchés par la baisse d'achalandage, ont-ils à payer le prix pour le développement du nord par une relocalisation coûteuse de leur installation? Nous pensons à leur bien-être et il va sans dire que le projet de voie de contournement de la route 131 ira directement nuire à nos commerçants. Y a-t-il des solutions prévues à cet effet pour faire en sorte qu'ils ne soient pas complètement perdants dans cette démarche? Le développement du Nord fera en sorte que les commerçants devront, afin de conserver leur

chiffre d'affaires, se réinstaller. Ils ont investi des heures et des milliers de dollars, pourquoi serait-ce à eux de payer pour se réinstaller? Mais encore! Pourquoi devraient-ils se réinstaller quand il est évident que la plupart d'entre eux ont un succès important suite à l'investissement de temps, d'argent et de bien d'autres choses pour la réussite de leur commerce. Ce succès, ils l'ont mérité et il est totalement légitime de les laisser en bénéficiaire.

Notre questionnement sur la prévision des coûts est sérieux. Comment pouvons-nous prévoir à moyen et long terme les coûts rattachés à ce projet? Chose sûre, les montants à défrayer ne vont pas à la baisse, mais à la hausse, et de beaucoup. Nous ne voyons pas d'avantages en ce projet qui pourraient être apportés à Saint-Félix-de-Valois.

Une des raisons pour lesquelles un projet de la sorte est proposé vise à éviter le trafic sur la route en rapport avec les camions qui prennent une grande place et qui ralentissent grandement la circulation. Étant donné que l'entreprise de bois d'œuvre située à Saint-Michel-des-Saints est dorénavant fermée, y a-t-il eu nouveau décompte de la circulation? Nous nous questionnons à propos de la nécessité de cette route de contournement si beaucoup moins de camions passent à cet endroit.

Vaut-il vraiment la peine de mettre autant pour développer cette porte d'entrée vers le Nord? Après observation durant la fin de semaine, les gens qui se dirigent vers Montréal ne causent aucun bouchon de circulation à Saint-Félix-de-Valois, mais plutôt à Notre-Dame-de-Lourde. Nous trouvons important de faire un recomptage des passants et ainsi évaluer plus précisément l'importance de construire une voie de contournement.

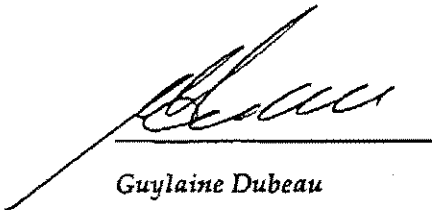
Plusieurs autres aspects, comme la perte d'une partie de notre territoire agricole, l'isolement de la communauté et la diminution de la sécurité pour nos citoyens, étant donné la plus grande distance à parcourir pour les pompiers et ambulanciers, sont autant de raisons de vous demander de revoir le trajet de cette voie de contournement afin qu'elle puisse être en lien avec le développement durable de notre région et qu'elle respecte l'investissement autant au niveau financier qu'au niveau humain que les citoyens de Saint-Félix-de-Valois se sont engagés à mettre depuis de nombreuses générations.

Bien évidemment, notre positionnement par rapport au projet de voie de contournement de la route 131 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois s'oriente vers l'annulation du projet, dans sa forme actuelle, nous sommes en accord au développement du nord, mais pas au détriment de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois et ce pour les raisons que vous avez vues plus haut. Tous les arguments que nous avons apportés sont à l'appui de notre position. Quant aux questionnements que la Caisse a, nous espérons que vous serez en mesure d'y porter attention.

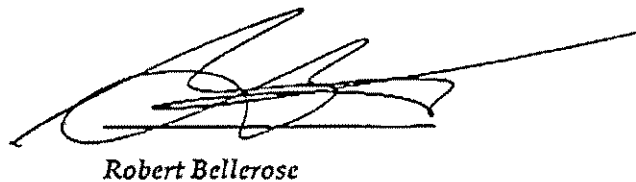
Confiants dès maintenant de votre empressement à donner suite à notre mémoire, nous demeurons dans l'attente de recevoir vos commentaires sous peu. Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

La directrice générale,

Le président,



*Guylaine Dubeau*



*Robert Bellerose*